

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### **Chef applicateur routier/autoroutier en prestations de signalisation routière horizontale**

Numéro du CQP :	<b>128-2007 11 29</b>
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2026
Créé par les CPNE du :	29 novembre 2007

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	Syndicat des équipements de la route - SER 9 rue de Berri 75008 PARIS	Julien VICK 01 44 13 34 64 <a href="mailto:Julien.vick@ser.eu.com">Julien.vick@ser.eu.com</a>

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	<p>Le chef applicateur routier/autoroutier coordonne des travaux simples d'applications de prestations de signalisation routière horizontale et les travaux annexes (prémarquage, effaçage) sur route et autoroute dans le respect strict de la sécurité routière et des règles techniques professionnelles. Il doit animer son équipe et veiller au respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>Le chef applicateur routier/autoroutier coordonne l'intervention d'application de signalisation routière horizontale sur route et autoroute puis pilote l'application, l'entretien ou l'effaçage de signalisation horizontale et clôture l'intervention de travaux de signalisation horizontale sur route et autoroute. Ses principales activités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La préparation d'une intervention de signalisation horizontale</li><li>- L'organisation de la mise en sécurité du chantier</li><li>- L'identification et la préparation des produits et du matériel utilisés</li><li>- La mise en œuvre des techniques d'application, de prémarquage et d'effacement</li></ul>
---------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation et la maintenance du matériel de mise en œuvre</li> <li>- Le contrôle de la conformité des travaux réalisés</li> <li>- La coordination du repli de l'intervention</li> </ul>
--	---

Classement CCN :	Niveau III - Position 1 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
------------------	--

Enregistrement aux répertoires :	Enregistré : NON Par décision du xxx Code xxxx
Date d'échéance répertoires :	DATE

**CQP N° 128-2007 11 29 - Chef applicateur routier/autoroutier en prestations  
de signalisation routière horizontale**

**Référentiels d'activités, de compétences**

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Bloc 1 : Coordonner l'intervention de travaux de signalisation horizontale sur route et autoroute</b>	
<b>Lancement d'une intervention de prestation de signalisation horizontale</b>	<b>Programmer l'intervention</b> , à partir des consignes écrites ou orales, afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.
	<b>Déterminer les produits et les matériels mise en œuvre nécessaires à l'intervention</b> , en portant une attention particulière aux normes produits, afin de les adapter aux types de travaux et de réseaux routiers.
	<b>Vérifier la réalisation des contrôles périodiques sur les matériels ou sur les machines</b> en veillant à la conformité et au maintien du matériel afin de garantir leur fonctionnement sur le chantier.
<b>Organisation sur le terrain d'une intervention de signalisation horizontale</b>	<b>Coordonner la mise en protection du chantier</b> , par rapport aux consignes et en échangeant avec le client, afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité.
	<b>Expliquer à l'équipe l'intervention et le matériel d'application mobilisé</b> , en faisant preuve de pédagogie, afin d'assurer la coopération sur le chantier et sa bonne mise en œuvre.
	<b>Vérifier la compatibilité des produits et des supports</b> , dans le respect de l'environnement, des conditions météorologiques et des règles de sécurité, afin de garantir une bonne tenue des travaux
<b>Bloc 2 : Piloter l'intervention de travaux de signalisation horizontale sur route et autoroute</b>	
<b>Implantation, réglage des matériels et vérification du dosage des produits</b>	<b>Coordonner l'exécution des techniques d'effacement</b> dans le respect des consignes transmises afin de permettre l'exécution des travaux.
	<b>Superviser l'exécution du prémarquage</b> , dans le respect des consignes transmises et de la réglementation en vigueur, afin de permettre l'exécution des travaux.
	<b>Veiller aux différents réglages du matériel utilisé</b> dans le respect des règles de sécurité afin de pouvoir appliquer dans le respect des règles de l'art.
	<b>Contrôler les paramètres d'application</b> , dans le respect des règles de sécurité, afin de réaliser les travaux dans les règles de l'art.
<b>Réalisation des travaux de marquage routier</b>	<b>Coordonner la préparation des produits et l'approvisionnement des machines</b> afin de respecter la méthode produit dans le respect des règles de sécurité.
	<b>Superviser la mise en œuvre des produits</b> à l'aide des machines d'application ou manuellement, afin de réaliser les travaux de marquage routier.
<b>Bloc 3 : Clôturer l'intervention de travaux de signalisation horizontale sur route et autoroute</b>	
<b>Contrôle des travaux réalisés</b>	<b>Vérifier la conformité des travaux</b> par rapport aux consignes et au plan d'exécution, afin de s'assurer de la conformité des travaux.
	<b>Réaliser les métrés des travaux</b> par rapport aux consignes et au plan d'exécution afin de rendre compte des travaux réalisés et de leur coût aux donneurs d'ordre.

	<b>Rédiger le rapport de chantier</b> récapitulatif de l'intervention afin de partager une information claire et lisible.
<b>Repli de l'intervention</b>	<b>Vérifier que le chantier est propre et rangé</b> après l'intervention afin de respecter les contraintes environnementales.
	<b>Assurer le repli du chantier</b> dans le respect des consignes de sécurité afin d'assurer une reprise normale de la circulation.
<b>Rangement au dépôt et maintenance du matériel de mise en oeuvre</b>	<b>Vérifier que les produits soient rangés</b> dans les endroits prévus à cet effet et dans le respect des règles afin de garantir leur disponibilité pour les futures interventions
	<b>Coordonner le tri des déchets au dépôt</b> dans le respect de la réglementation afin de respecter les normes liées à l'environnement.
	<b>Superviser la maintenance de premier niveau des matériels utilisés</b> , dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés, afin de les maintenir dans un état fonctionnel et d'assurer la pérennité.

